

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-2918

présenté par

M. Giraud, rapporteur général au nom de la commission des finances

ARTICLE 13

À l'alinéa 49, après la référence :

« article 8 »,

insérer les mots :

« du présent code ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.